



LE PRIX
DU **DRH NUMÉRIQUE**
2020

Communiqué de presse

Paris, le 04/02/2021

LES LAURÉATS DE LA 7ÈME ÉDITION DU PRIX DU DRH NUMÉRIQUE 2020 DE L'ANDRH



Le prix du DRH Numérique de l'ANDRH, événement de référence de l'écosystème RH et digital propose pour cette 7ème édition un nouveau format mettant à l'honneur **l'innovation, l'inclusion, l'écologie et les sujets RSE sous le prisme du digital.**

Le jury, présidé par **Valérie DECAUX, DRH du Groupe La Poste**, et composé d'experts en RH, a mis en avant 4 grands professionnels de la fonction RH, acteurs stratégiques de la transformation digitale de leurs organisations :

Marc DO-VAN-TUAN, DRH Transformation et Communication, Crédit agricole Technologies et Services (CA-TS), DRH Numérique 2020.

La transformation digitale et agile au cœur de la 7ème édition du Prix du DRH Numérique 2020 de l'ANDRH.

Dans un contexte de digitalisation de la banque, Crédit Agricole Technologies et Services, s'est engagé dans une **transformation de grande ampleur vers un mode de fonctionnement 100% agile** pour devenir le moteur de la performance digitale des Caisses Régionales du Crédit Agricole.

Pour accompagner l'un des plus grands projets de transformation IT européen, le CA-TS a construit son ambition autour de 5 principaux enjeux RH et notamment via : la mise en place d'un dialogue social de confiance, un renforcement de la marque employeur, un changement culturel et d'état d'esprit des collaborateurs, la diffusion d'une culture apprenante. Enfin le CA-TS ambitionne de devenir une référence pour les métiers de l'IT.

« **Prix de l'innovation RH** » attribué à Jean-Noël THIOLLIER, DRH Groupe SYNERLAB, pour la mise en place de la **dématérialisation de l'ensemble des process RH** au sein de son entreprise.

Cette digitalisation a permis notamment la dématérialisation de mutuelle et prévoyance ainsi que le suivi de la performance sur une plateforme numérique.

« **Prix de l'inclusion numérique** », attribué à Fabienne CHOL, DGA en charge des RH au Conseil Régional d'Ile-de-France, par la mise à disposition d'une tablette et d'une application RH dédiée aux agents des lycées de la Région. Ce projet a pour volonté de **réduire la fracture numérique au sein de la Région.**

Cette solution intitulée « Ma Région & moi », permet de contenir un maximum de services tout en étant opérationnelle et au plus près des attentes des agents.

« **Prix du DRH GREEN** », attribué à Stéphane FERIAUT, DRH de e.SNCF, a mis en lumière le projet intitulé "La Grande Collecte" qui permet d'offrir une **seconde vie aux anciens PC SNCF dans une démarche de numérique responsable, durable et solidaire.**

Après suppression des données, le matériel est diagnostiqué et orienté vers trois filières : le réemploi, la réutilisation de pièces ou le recyclage. En complément des effets positifs sur l'environnement ce projet a permis de créer 14 emplois auprès de personnes en situation de handicap, embauchées en CDI par l'entreprise partenaire de l'opération.

Enfin, l'ANDRH pour cette édition 2020 a souhaité valoriser les professionnels de santé en première ligne face à la crise sanitaire. A cette occasion l'ANDRH a remis le « **Prix d'honneur face au Covid** » à Patricia TRAVERSAZ, DRH de l'hôpital de Fourvière, remerciant ainsi l'ensemble du personnel soignant.

L'ANDRH, acteur de référence dans le débat RH

ASSOCIATION LOI 1901, CRÉÉE EN 1947, L'ANDRH EST LA PLUS GRANDE COMMUNAUTÉ DE PROFESSIONNELS DES RESSOURCES HUMAINES EN FRANCE.

Créée en 1947, l'ANDRH est une association loi 1901 au service des professionnels des ressources humaines représentant les entreprises et organisations de tous secteurs d'activité et de toutes tailles, publiques et privées, nationales et internationales. Avec plus de 5 000 membres, organisée en 70 groupes locaux, elle est la plus grande communauté de professionnels des ressources humaines en France. Depuis sa création, l'ANDRH anticipe et accompagne l'évolution des métiers des ressources humaines et est devenue, au fil des années, la communauté de référence dans le débat RH.